



**PARCOURS DANSE – INSCRIPTION -**  
**(Feuille à RENDRE AU PROFESSEUR D'EPS, REMPLIE ET SIGNÉE)**

Je soussigné :

**NOM et Prénom** du responsable légal : .....

**Numéro de téléphone** du responsable légal : .....

**Nom de la société d'assurance personnelle** du responsable légal : .....

**Numéro de police d'assurance personnelle** du responsable légal : .....

autorise mon enfant :

**NOM** de l'élève : .....

**Prénom** de l'élève: .....

**Classe** de l'élève: .....

**Date de naissance** de l'élève : .....

**Numéro de téléphone** personnel de l'élève : .....

à participer aux sorties suivantes organisées par les professeurs d'EPS  
dans le cadre du cycle de DANSE :

*(cocher la ou les cases des spectacles pour lesquels votre enfant s'engage à venir)*

	spectacle	compagnie	date	RDV sur place (Figuier Blanc)	heure de fin approximative
<input type="checkbox"/>	Le carnaval des animaux	(1)Promptu	samedi 05 octobre	16h30	18h30
<input type="checkbox"/>	Le murmure des songes	Kader Attou	dimanche 24 novembre	15h30	17h30
<input type="checkbox"/>	Folia	Käfig – Mourad Merzouki	dimanche 15 décembre	16h30	18h30
<input type="checkbox"/>	Memento	Mazelfreten	vendredi 14 mars	20h00	22h00
<input type="checkbox"/>	Ma part d'ombre	Chaabane	samedi 29 mars	20h00	22h00

Organisation :

Tous les spectacles ont lieu au **Figuier Blanc**, 16-18 rue Grégoire Collas, dans le centre d'**Argenteuil**.  
Le rendez-vous est fixé sur place aux horaires indiqués et le retour est individuel depuis le lieu de spectacle

*(n.b. : pour chaque spectacle, les horaires sont susceptibles d'être affiné*

*--> un rappel précis des horaires et de l'adresse de rendez-vous vous sera communiqué via la messagerie)*

Ces sorties sont soumises aux contraintes des lieux qui nous accueillent.

Participation des familles :

**GRATUIT**

Règlement Intérieur (rappel) :

Les élèves restent placés sous la surveillance et l'autorité des professeurs accompagnateurs ; ils doivent, en conséquence, respecter les consignes qui leur sont données par ces derniers.

Tout manquement relève, dès le retour, d'un rapport du professeur responsable au chef d'établissement, et d'une punition/sanction prévue par le règlement intérieur de l'établissement.

**Vu et pris connaissance, le** .....

**Signature du responsable légal** : .....